

DÉLIBÉRATION N°19/259

Séance du jeudi 28 juin 2019

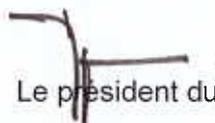
Approbation du Budget rectificatif n°1 2019

- Vu** le décret n° 2009-1491 du 3 décembre 2009 portant création de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie et notamment l'alinéa 4 de l'article 9,
- Vu** le décret du 25 juin 2015 portant nomination du président de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie – M. Bruno Maquart,
- Vu** les articles 175, 176 et 177 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Le conseil d'administration de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie approuve le budget rectificatif n°1 pour 2019.

Fait à Paris,

Le 28 juin 2019



Le président du conseil d'administration

Bruno Maquart